

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les formations de la BDM sont proposées à tous les bénévoles, salariés et élus du réseau départemental des bibliothèques
- Les stages se déroulant sur plusieurs jours doivent être suivis dans leur intégralité
- Il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible
- Les annulations de dernière minute sont désagréables pour les formateurs comme pour les autres stagiaires ; si vous devez vous désister, merci de prévenir la BDM rapidement
- Une attestation sera délivrée à chaque stagiaire en fin de semestre

COMMENT S'INSCRIRE ?

- Il suffit de [télécharger le bulletin d'inscription](#), de remplir toutes les rubriques, et de nous le renvoyer par courrier ou par mail
- Il est indispensable de faire signer le bulletin par le maire ou le président de la collectivité
- Vous recevrez une confirmation d'inscription environ 3 semaines avant le début du stage
- Les convocations sont souvent envoyées par mél. Surveillez votre messagerie électronique

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Toutes les formations sont gratuites pour les bibliothèques qui adhèrent à l'Association des Amis de la BDM.

Pour les collectivités non-adhérentes et les personnes extérieures au réseau, le coût est le suivant :

--	--	--

	Non-adhérents	Extérieurs au réseau
Cycle de base	77 € pour l'année et par personne	200 € pour l'année et par personne
Formations avec intervenants BDM	31 € la journée	50 € la journée
Formations avec intervenants extérieurs	92 € par formation	150 € par formation

A noter : Les stagiaires peuvent demander le remboursement de leurs frais de déplacement à leur collectivité (Décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001). Pour les frais de repas, ceux-ci sont pris en charge par l'association des amis de la BDM.

ET SI JE VEUX EN SAVOIR PLUS ?

- Sur l'élaboration du programme et le contenu de la formation :
[Benjamin BEAUFRETON](#), responsable formation

- Sur le suivi des inscriptions :
[Florence BANTIGNIES](#), secrétaire